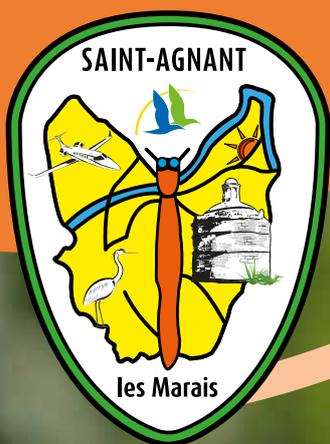


MAG #06  
AVRIL.2023



SAINT-AGNANT

SUIVEZ-NOUS :

[www.saint-agnant.fr](http://www.saint-agnant.fr)



## LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Agnantaises, Chers Saint-Agnantais,



Le site « Villes et villages où il fait bon vivre » a classé notre commune 1 530<sup>ème</sup> sur 34 820 au niveau national et 28<sup>ème</sup> sur 463 au niveau Départemental et devient donc éligible au label « Villes et villages où il fait bon vivre » !

C'est l'enjeu que la municipalité s'est donné pour ce mandat : le bien-être des administrés par l'aboutissement de projets et en rendant un service public de qualité.

Le contexte budgétaire est difficile et nous devons faire face, comme vous au sein de vos foyers, à une explosion des coûts énergétiques, alimentaires... mais nous restons optimistes pour l'avenir et nous sommes déjà fiers de tout ce qui a été fait pour la commune.

Le 12 mai prochain, la municipalité organise une réunion publique de mi-mandat. Ce sera l'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de venir rencontrer les élus et échanger avec eux. Un bilan sera effectué, ainsi qu'une présentation des perspectives à venir pour Saint-Agnant.

Les futurs projets de la commune seront pilotés par Fabienne SONNET, nouvelle Directrice Générale des Services, qui succède à Monsieur Vincent DUBOY (faisant valoir ses droits à la retraite).

Je souhaite la bienvenue à Madame SONNET, qui, j'en suis convaincu, saura apporter à la commune son expérience de la Fonction Publique Territoriale et toutes ses compétences. Nous travaillerons, en étroite collaboration avec les élus et l'ensemble du personnel communal pour relever, ensemble, de nouveaux défis. Je profite également de cet édito pour remercier chaleureusement Vincent DUBOY pour tout le travail accompli au sein de la commune depuis plusieurs années et salue ses grandes qualités humaines.

Je vous donne rendez-vous très vite pour un nouveau MAG !



Le Maire, Bernard GIRAUD.

## PAROLES DE SAGES

### La minute écologie

Même si cela semble antinomique, le « Pas des Vaches » allie biodiversité et rassemblements festifs. Les jardins familiaux implantés dans cette aire géographique ont été agrémentés, par l'arrivée de ruches dès la conception.

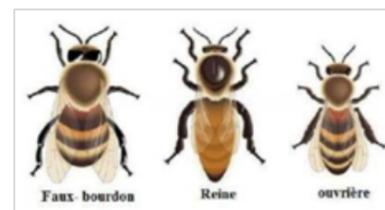


La biodiversité, contraction de « diversité biologique », désigne la diversité du monde vivant.

Le terme est apparu dans les années 80 aux États-Unis mais c'est en 1992 qu'il a été popularisé, à l'occasion de la Conférence de Rio de Janeiro (Brésil). L'apparition du mot « biodiversité » coïncide avec la prise de conscience des menaces de disparition d'espèces, liées à la modification et à la fragilisation de leurs milieux de vie.

Le groupe des insectes le plus important, à lui seul, représente 950 000 espèces connues, soit 1/10 de l'existant.

Apparues au crétacé, nos abeilles rassemblent près de 100 000 espèces connues à travers le monde dont une majorité est sauvage. Appartenant à cette grande famille des insectes, on les retrouve dans la presque quasi-totalité du globe terrestre. Seule une petite partie est domestiquée par l'homme. Depuis plusieurs décennies, les abeilles sont les principales productrices de miel, un ingrédient essentiel dans de multiples domaines comme la santé, la cuisine, le cosmétique, etc. Ces petits insectes participent grandement au bon fonctionnement de l'écosystème.



L'essaim ou colonie d'abeilles est constitué, selon la saison de 10 000 à 80 000 ouvrières rassemblées autour d'une seule reine. Au printemps, lors de la reproduction, la reine qui vit environ quatre années pond des œufs destinés à produire les mâles ou faux bourdons, les ouvrières et la jeune reine. La communauté et la répartition des tâches bien définies peuvent assurer la survie du groupe, aucun individu ne peut vivre isolé.

Les tâches dévolues aux ouvrières changent tout au long de leur courte existence, pas plus de quatre semaines. D'abord femme de ménage dès leur naissance, après vingt et un jour d'évolution, elles nettoient les cellules avec une attention extrême puis deviennent nourrices entre le sixième et quinzième jour, elles alimentent les larves. Les glandes cirières se développant après dix jours, elles réalisent l'architecture des alvéoles en évitant de perdre de l'espace, assurant une solidité parfaite de la structure. Vers le quinzième jour, les glandes cirières s'atrophiant, elles organisent la propreté de la ruche, expulsant, les larves, abeilles mortes, débris divers et réceptionnent le nectar apporté par les butineuses. A la fin de sa vie, cette travailleuse infatigable se reconvertit en gardienne, prête à repousser tout agresseur puis enfin en butineuse découvrant son environnement en transportant son propre poids en pollen.

L'abeille succombera alors au cours d'un ultime voyage.



Directeur de la publication :  
**Bernard GIRAUD**

Comité de rédaction :  
**Élus & service  
communication**

Mise en page :  
**Dynamiqlite**

Crédits photos :  
*Mairie de Saint-Agnant,  
associations, banque  
d'images*

Impression :  
**Dynamiqlite**

Distribution :  
**Association FEP**

Dépôt légal :  
**Avril 2023**

Production climatiquement  
neutre pour la protection des  
forêts, Mataven, Colombie

**ClimatePartner**

## RETOUR EN IMAGES

### • LE PETIT GEORGES

Le 1<sup>er</sup> février, la commune a accueilli « LE PETIT GEORGES », spectacle de chansons et théâtre d'ombres, subventionné par le Conseil Départemental et la CARO. De nombreux spectateurs étaient présents. Petits et grands sont venus à la rencontre des artistes qui racontent l'histoire de Georges Brassens, de son enfance à sa rencontre avec Jacques Canetti, qui lui fera enregistrer son premier disque et rencontrer le succès.



### • CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le dimanche 19 mars a eu lieu la cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Merci aux personnes présentes.



### • MARS BLEU

La commune s'est mobilisée pour MARS BLEU, mois de sensibilisation au cancer colorectal. Nous avons accueilli, le 13 mars, la Ligue contre le Cancer de la Charente-Maritime qui a proposé un après-midi d'information, sensibilisation sous forme d'ateliers.



## HAIE CHAMPÊTRE

Le Conseil Départemental de la Charente-Maritime et la Chambre d'agriculture accompagnent les collectivités dans leurs projets de plantations en espace rural, dans le but de favoriser la biodiversité, préserver les sols et le patrimoine arboré, dans le cadre du plan EVA (Entretien et Valorisation de l'Arbre).

Une haie champêtre de 400 arbres a été plantée Chemin du Jarzeau.

Cette plantation a été effectuée par des élèves de l'école élémentaire, 6 élèves en instruction à l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace, le Comité des sages, l'ACCA, des élus et des agents des services techniques.



## RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Dans le cadre de travaux d'isolation, l'Église a de nouvelles huisseries (fenêtres et porte d'entrée)

Le montant total des travaux s'élève à 6 075 € HT. Le Conseil Départemental subventionne à hauteur de 15 % (911 €) et la CARO à hauteur de 42.5 % (2 581.87 €). Le reste est à la charge de la commune (2 582.12 €).



## MAISONS FLEURIES

La municipalité organise un concours « Maisons fleuries ». Embellissez vos maisons & façades en privilégiant des plantes qui nécessitent peu d'arrosage. Inscription en mairie avant le 15 juin. Remise des prix lors du forum des associations.



## AGENDA

**22 et 23 avril - Salle des fêtes :** Exposition peinture du FEP de 10h à 18h.

**23 avril - Place de Verdun :** Bourse à l'Enfance et vide dressing des mamans par le FEP.

**24 avril - Salle du conseil :** Présentation du projet de maison intergénérationnelle par Habitat Humanisme à 18h30.

**25 avril - Salle des fêtes :** Réunion publique Biodéchets par la CARO à 18h30.

**29 avril :** Marche gourmande de l'ESAB 96 FC.

**8 mai :** Cérémonie du 8 mai.

**12 mai - Salle des fêtes :** Réunion publique mi-mandat à 19h30.

**14 mai - Pas des Vaches & Place de Verdun :** Animation musicale & marché fermier de 9h à 18h, organisés par les Jardins Familiaux du Pas des Vaches et l'association Producteurs locaux 17.

**26 mai - Place de Verdun :** Spectacle « Et si...ou le paradoxe du choix », de la compagnie Pyramid, proposé par le Théâtre de la Coupe d'Or à 20h30.

**28 mai :** Les brocandises de l'ADESA - brocante, marché producteurs, artisanat & village enfants.

**5 juin - Salle des fêtes :** Don du sang de 15h30 à 19h.

**9 et 10 juin - Salle des fêtes :** Représentations théâtrales pour adultes et enfants du FEP.

**16 juin - Place de Verdun :** Fête de la musique.

**18 au 24 juin :** Les 6 jours de trottinette.

**28 juin - Salle du conseil :** Réunion préparatoire Octobre rose à 20h15.

APPLI LOOPI



Envie de découvrir de nouvelles balades cyclables et pédestres sur le territoire de la CARO ? N'hésitez pas à télécharger l'application LOOPI, où vous pourrez retrouver des parcours accessibles à toutes et tous. Disponible également sur :

<https://rochefortocéan.loopi-velo.fr/>

Cet outil, présent en Charente et Charente-Maritime, vous permet également de calculer vos trajets en mobilité douce.

Pour toute question, l'Office de Tourisme Rochefort Océan et la CARO restent à votre disposition.

## RETOUR EN IMAGES

### • DON DU SANG

Le 22 février, à l'issue de son assemblée générale, l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Saint-Agnant et de ses environs et l'EFS de La Rochelle, représenté par M. JARROSSAY, chargé de l'organisation des collectes et de la promotion du don, ont remis des diplômes de donneurs de sang bénévoles à 12 donateurs méritants. Cette remise fut faite en présence de M. le Maire de Saint-Agnant, de M. CLOCHARD, Maire de Champagne et de M. FERRAGU, trésorier de l'Union Départementale fédérée des associations pour le don de sang bénévole de Charente-Maritime. Cette manifestation s'est clôturée par le pot de l'amitié.



## BON À SAVOIR

### • CONCOURS AU COLLÈGE

La Grande librairie a lancé la 4<sup>ème</sup> édition du concours « Si on lisait à voix haute ». 3 élèves du collège Jean Monnet ont été sélectionnés pour les demies finales du concours. La finale sera diffusée au mois de juin sur France 5.

### • APPEL À VOTRE CIVISME !

Nous vous rappelons qu'en vertu de la délibération n°2022-56 en date du 07 décembre 2022, les déjections canines sur les voiries et les espaces publics sont passibles d'une amende de 50€.

### • SÉANCE DE VOLTIGE

Du 22 au 26 mai, un stage de voltige par l'Équipe de France ADVANCED aura lieu. Quelques nuisances sont à prévoir mais si vous levez les yeux au ciel, vous y verrez un magnifique spectacle !

## BON À SAVOIR

### ENCARTS PUBLICITAIRES : PUBLIEZ DANS LE MAG !

Dans le but d'optimiser nos dépenses et rechercher toute source de revenus et considérant qu'offrir la possibilité de faire paraître une publicité locale présente également l'intérêt de dynamiser la vie économique locale, la municipalité propose aux artisans et commerçants de la commune et du territoire de **faire paraître un encart publicitaire dans LE MAG**.

Si vous êtes intéressés et pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter le service communication de la mairie au 05 46 83 30 01 ou par mail à l'adresse [communication@saintagnant.fr](mailto:communication@saintagnant.fr).



### DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME

La CARO met à disposition des habitants de ses communes membres un nouveau téléservice permettant le dépôt en ligne des demandes d'urbanisme.

Tous les dossiers d'autorisations relatifs à un projet d'urbanisme (permis de construire et de démolir, déclaration préalable...) ou de vente d'un bien immobilier (certificats d'urbanisme) peuvent être désormais déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée 24h/24h depuis un ordinateur via ce lien : <https://ads.agglo-rochefortocéan.fr/quichet-caro/Login/Particulier>

Ce type de dépôt n'est pas obligatoire, vous pouvez bien sûr déposer vos demandes d'urbanisme en version papier.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches, sur RDV.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

Votre enfant est né en 2020 et entre en petite section ? Votre enfant entre en classe de CP ? Vous êtes nouveaux arrivants ?

Vous devez inscrire votre enfant à l'école. Pour cela, rendez-vous en mairie, à partir du 24 avril, avec les documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Extrait de jugement (si séparation ou divorce)
- Pièce d'identité du déposant du dossier
- Certificat de radiation ancienne école (le cas échéant)

Une fiche d'inscription au restaurant scolaire devra également être fournie pour chaque enfant.

Renseignements à la mairie & documents téléchargeables sur le site de la commune.

## CHEMIN DES ÉCOLIERS

Afin que les parents d'élèves puissent accompagner leurs enfants et venir les chercher à l'école, une plateforme a été créée. Pour cela, les services techniques ont décaissé, mis un géotextile, empierré puis gravillonné. Le chemin des écoliers a aussi été élargi pour que la circulation soit plus aisée.



## LES TROTTINETTES

**APPEL AUX CHAMPIONNES ET AUX CHAMPIONS !** Les 6 jours de trottinette auront lieu la semaine du 18 au 24 juin 2023.

Si vos enfants sont nés en 2011/2012 et sont intéressés pour participer à cette course, merci de bien vouloir contacter le 06 77 85 80 55.

Au programme :

Dimanche 18 juin : prologue à Saint-Jean-d'Angle / La Gripperie Saint-Symphorien

Lundi 19 juin : étape en ligne à Saint-Agnant

Mardi 20 juin : étape en ligne à Soubise

Mercredi 21 juin : course contre la montre par équipe à Beaugeay

Jeudi 22 juin : étape en ligne à Échillais

Vendredi 23 juin : étape en ligne à Saint-Nazaire

Samedi 24 juin : course contre la montre individuelle à Port-des-Barques.



## LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un véritable lieu de vie, d'échanges et de convivialité.

### Agenda des événements à venir, sur inscription à la médiathèque :

Mercredi 26 avril à 9h30 : Marmite à histoire. De 6 mois à 5 ans : ouvrir des livres, même quand on ne sait pas encore lire, c'est un plaisir ! Thème : Les voyages.

Vendredi 28 avril à 18h : Blablapages. Club de lecture pour découvrir, échanger et partager.

Samedi 29 avril à 10h30 : Atelier d'écriture « Récit de voyage ». À partir de 10 ans, venez coucher vos rocambolesques aventures sur papier. Dépaysement garanti !

Mercredi 3 mai à 14h30 : Vote créatif, Prix Bulles d'Océan. De 8 à 14 ans, venez participez au Prix BD Bulles d'Océan, en créant votre propre carte de vote ! À partir de votre BD coup de cœur de la sélection, laissez libre cours à votre imagination. Tous les moyens sont bons : dessin, découpage, 3D, pop-up... Toutes les cartes dessinées seront exposées à la médiathèque de Rochefort et les meilleures se verront récompenser lors de la remise des prix le 3 juin.

Samedi 6 mai à 10h30 : Atelier Poésie et Bande Dessinée. Après un temps d'échange autour de l'ouvrage « Zaza Bizar », invitation à créer un poème et à l'illustrer sous la forme d'une planche de bande dessinée.

Samedi 13 mai à 11h : Méli-mélo d'histoires. Pour entendre des histoires à partir de 5 ans.

Samedi 27 mai à 10h30 : Atelier Kirigami avec Sayaka Hodoshima, créatrice japonaise. À partir de 8 ans. De kiru (couper) et de kami (papier), le kirigami est le nom japonais de l'art du découpage du papier. Il se différencie de l'origami par la présence de découpes, en plus des pliages.

Samedi 27 mai à 14h : Atelier d'écriture japonaise avec Sayaka Hodoshima, créatrice japonaise. À partir de 8 ans. L'écriture japonaise est composée de 3 systèmes différents : les katakana, les hiragana et les kanji. Chacun a des usages, des objectifs et des caractéristiques différents et tous sont nécessaires dans l'écriture japonaise.

Mercredi 7 juin à 14h30 : Défis Voyage en Chine. De 5 à 8 ans, venez vous affronter lors d'une série de petits défis qui vous feront voyager en Chine !

Mercredi 21 juin à 14h30 : Atelier Stop-motion. À partir de 10 ans. À l'aide de Playmobil, venez créer un petit court-métrage ludique.

Mercredi 28 juin à 9h30 : Marmite à histoire. De 6 mois à 5 ans : ouvrir des livres, même quand on ne sait pas encore lire, c'est un plaisir ! Thème : Les animaux de la ferme.

Coordonnées : 05 46 83 25 26

[mediathequesaintagnant@agglo-rochefortocéan.fr](mailto:mediathequesaintagnant@agglo-rochefortocéan.fr)



**ACCA** : L'association de chasse de Saint-Agnant-les-Marais (ACCA) s'investit depuis plusieurs années pour le maintien de l'équilibre de la biodiversité de notre commune.

La conservation des biotopes générateurs d'insectes permettant les nichées de plusieurs espèces d'oiseaux (quelles qu'elles soient) et les mises bas de nos mammifères est un combat de tous les ans.

Cette année, en collaboration avec l'Amicale des Collecteurs d'Ailes d'Aunis et de Saintonge (ACAAS), elle a participé à un schéma national de fabrication et mise en place de nids dans notre marais.

De fabrication artisanale, avec des matériaux naturels, ces nids sont destinés à accueillir des canards « colvert » voire autres.

La municipalité a accepté l'implantation de 3 nids sur une parcelle communale. Les personnes présentes, jeunes, seniors et « comme au féminin », ont mis du cœur à l'ouvrage pour fabriquer 52 nids.

La mise en place de ceux-ci se fait à cette époque de l'année pour faire partie du « paysage » et augmenter les chances d'occupation par nos canards prenant l'habitude de les voir.

Ces nids les protégeront de tous prédateurs comme les rapaces, corvidés, renards ou rats.

La surveillance en incombe à l'association, de loin, pour ne pas déranger cette avifaune actuellement en attitude pré-nuptiale.

L'ACCA remercie la municipalité ouverte aux actions des chasseurs qui œuvrent sans relâche pour venir en aide à une biodiversité décadente.



**NOS P'TITS PAPILLONS** : En février, Adeline RAMBAUD, responsable de « Nos p'tits papillons » et Jean-Pierre MARCHAIS, Président du FEP ont remis officiellement un chèque de 1 500€ à Anabelle DOUTEAU-LESECHE, Présidente de l'association « Enfance et Adolescence ».

Cette association, du service pédiatrique de l'Hôpital de Rochefort, contribue à améliorer le séjour des enfants hospitalisés, accompagnés de leurs familles et favorise le bien-être et la formation du personnel soignant.

Pour l'année écoulée, la présidente a indiqué avoir acheté des tables à langer, financé des plafonds lumineux avec des visuels s'apparentant au ciel afin d'apaiser les enfants. Une fresque murale a également été réalisée avec les adolescents.

Les projets pour 2023 vont être axés sur la décoration de box en néonatalogie. Par ailleurs, tous les mercredis matin, la présence de clowns dans les services est toujours très appréciée des enfants.

La somme de 1 500€ provient des bénéfices des deux bourses à l'enfance organisées au printemps et à l'automne 2022 et à la tenue de stand de friandises et de crêpes à l'occasion des fêtes communales.

La prochaine bourse aura lieu le 23 avril 2023 sur la place de Verdun.

